

04 juil 2008 -11:48

Appartient à [Conseil des ministres du 4 juillet 2008](#)

Présidence belge du Conseil de l'UE en 2010

Préparation de la présidence belge du Conseil de l'Union européenne en 2010

Préparation de la présidence belge du Conseil de l'Union européenne en 2010

Le Premier ministre Yves Leterme, le ministre des Affaires étrangères Karel De Gucht, et le secrétaire d'Etat chargé de la Préparation de la présidence européenne Olivier Chastel ont présenté au Conseil des ministres la préparation de la présidence belge du Conseil de l'Union européenne en 2010.

Selon le Traité de Lisbonne, la Belgique exercera la première présidence en équipe conjointement avec les présidences espagnole (2e semestre 2010) et hongroise (1er semestre 2011). La Belgique présentera dès lors son programme à partir de juin 2009, en vue de la présentation du programme du "Trio" au Conseil des ministres de l'UE (session Affaires générales) de novembre 2009, après concertation avec le Parlement européen et la Commission européenne.

Le conseil des ministres a marqué son accord sur la méthode de travail suivante :

- un groupe de suivi élaborera le programme en y impliquant les membres du gouvernement fédéral et des gouvernements communautaires et régionaux ;
- une Task Force 2010 devra rendre le projet européen tangible et accessible au citoyen ;
- un coordinateur logistique sera désigné au sein du SPF Affaires étrangères.

Le Conseil des ministres a donné son accord de principe aux implications financières de la préparation de la présidence belge pour les années 2008 et 2009.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Olivier Chastel, ministre du Budget et de la Simplification administrative
Queteletplein 7
1210 Bruxelles
Belgique
+32 2 211 38 11
<http://www.chastel.belgium.be>